



Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>)		Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>)	
Modification et information	Décembre 2017	Modification et information	Décembre 2018
Avant-propos et échéances	Février 2018	Avant-propos et échéances	Décembre 2018
Introduction i à v	Décembre 2017	Introduction i à v	Décembre 2018
Notes générales 1 à 8	Juin 2016 Déc. 2016	Notes générales 1 à 8	Déc. 2018
Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>)		Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>)	
Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 3</i>)		Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 3</i>)	
Dos de couverture		Dos de couverture	

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i et ii	Déc. 2017	i et ii	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières. Section 1.2 « Références » : actualisation de la dénomination du Ministère. Section 1.6 « Homogénéité de la signalisation » : actualisation de la dénomination du Ministère. Section 1.7 « Formes et couleurs des panneaux et autres dispositifs de signalisation » : précision sur l'installation des panneaux lumineux pour certains panneaux de prescription. Tableau 1.7-1 : correction de coquilles. Tableau 1.9-1 : ajout du panneau « Rue partagée ».
	1 à 6	Déc. 2004 Janv. 2014 Déc. 2016	1 à 6	Janv. 2014 Déc. 2018	
2	i à v	Fév. 2018	i à vii	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières. Section 2.2 « Références » : actualisation de la dénomination du Ministère. Figure 2.5-1 : correction d'une coquille. Section 2.9 « Limite de vitesse » : ajout d'un complément à la norme pour la rue partagée. Section 2.16.4 « Autres interdictions d'accès » : ajout du panneau « Accès interdit aux trottinettes électriques » (P-130-69).
	1 et 2	Déc. 2017	1 et 2	Déc. 2017 Déc. 2018	
	7 à 8.2	Déc. 2005 Janv. 2014 Déc. 2014	7 à 8.2	Déc. 2018	
	19.2 et 20	Déc. 2016	19.2 et 20	Déc. 2018	



Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	39	Déc. 2017	39 et 40	Déc. 2017 Déc. 2018	Section 2.36 « Rue partagée » : nouvelle section.
	DN 037	Fév. 2018	DN 037 à DN 038C	Fév. 2018 Déc. 2018	Section 2.37 « Interdiction de cannabis à la frontière » : nouvelle section. DN 038A à DN 038C : nouveaux dessins normalisés sur la vélorue.
3	i à vi	Déc. 2017	i à vi	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2016	1 et 2	Déc. 2018	Section 3.2 « Références » : actualisation de la dénomination du Ministère.
	19 et 20	Déc. 2017	19 et 20	Déc. 2017 Déc. 2018	Tableau 3.4–1 : ajout du panneau D-430-12. Section 3.32 « Zone scolaire » : ajout de la précision voulant que, lorsque la vitesse permise dans la zone scolaire est la même qu'en dehors de cette zone, le panneau « Zone scolaire » (D-265) doit être accompagné du panneau « Fin » (D-265-P) pour indiquer la fin de la zone scolaire.
	21.2 à 24	Déc. 2016 Déc. 2017	21.2 à 24	Déc. 2018	Section 3.34.3 « Passage pour véhicules hors route (VHR) » : ajout de la précision selon laquelle les panneaux « Passage pour véhicules hors route » (D-270-8 et D-270-9) et le panneau qui l'accompagne ne doivent pas obstruer la vision des motoneigistes et des quadistes avant leur traversée et ce, en tenant compte de l'accumulation de neige, le cas échéant.
					Réorganisation des pages.
	37 à 39	Déc. 2017	37 à 39	Déc. 2017 Déc. 2018	Section 3.34.4 « Passages rapprochés pour véhicules hors route (VHR) » : ajout de la précision selon laquelle le panneau « Passages rapprochés pour véhicules hors route » (D-270-10) et le panneau qui l'accompagne ne doivent pas obstruer la vision des motoneigistes et des quadistes avant leur traversée et ce, en tenant compte de l'accumulation de neige, le cas échéant. Section 3.55 « Signal avancé d'une vélorue » : nouvelle section. Section 3.56 « Vélorue » : nouvelle section.



Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	En général				<p>Renumérotation des pages et amélioration graphique du chapitre.</p> <p>Amélioration graphique des dessins normalisés et suppression de la première partie du titre.</p>
	i à vii	Déc. 2017	i à viii	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	1 à 46	Toutes les dates	1 à 72	Déc. 2018	<p>Section 4.1 « Objet » : ajout des autres événements temporaires.</p> <p>Section 4.2 « Références » : actualisation de la dénomination du Ministère.</p> <p>Section 4.3.1 « Travaux » : remplacement du terme « sur » par « jusqu'à ».</p> <p>Section 4.3.2 « Travaux de très courte durée » : augmentation de la durée à 30 minutes.</p> <p>Section 4.3.6 « Autres événements temporaires » : nouvelle section et renumérotation des sections suivantes.</p> <p>Section 4.3.8 « Biseau » : introduction des exigences relatives aux carrefours giratoires.</p> <p>Section 4.4 « Panonceaux de travaux » : modification du titre.</p> <p>Section 4.5 « Repères visuels » : introduction des exigences relatives aux carrefours giratoires.</p> <p>Section 4.5.3 « Autres repères visuels » : introduction des exigences relatives aux carrefours giratoires.</p> <p>Section 4.9 « Localisation et installation de la signalisation » : ajout des références aux nouveaux onglets des dessins normalisés.</p> <p>Figures 4.11–1, 4.14–1a et 4.14–1b : amélioration graphique.</p> <p>Section 4.14.1 « Zone de travaux » : ajout des panonceaux T-240-P-11, T-240-P-12 et T-240-P-13.</p> <p>Section 4.14.7 « Activités sportives » : ajout des références aux dessins normalisés AET-S.</p> <p>Section 4.14.10 « Souffleuse » : ajout de la référence à la section 4.39.1 « Véhicule d'accompagnement ».</p>

Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4					<p>Section 4.15 « Signal avancé du signaleur routier » : ajout d'indications sur l'utilisation des drapeaux avec le panneau.</p> <p>Section 4.16 « Limite de vitesse » : ajout de l'utilisation du panneau lumineux pour indiquer les limites de vitesse variables.</p> <p>Section 4.19.3 « Véhicule escorte » : contenu transféré à la section 4.39.2 « Véhicule escorte ».</p> <p>Section 4.22 « Déviation de voie » : ajout des panneaux T-110-10 et T-110-11.</p> <p>Section 4.23 « Flèche oblique » : ajout de la précision selon laquelle la flèche n'est plus nécessaire au début d'un biseau lorsqu'une voie est uniquement rétrécie.</p> <p>Figures 4.33–1a et 4.33–1b : correction d'une coquille.</p> <p>Section 4.34.1 « Caractéristiques du signaleur routier » : ajout du bâton du signaleur.</p> <p>Section 4.34.2 « Justification d'un signaleur routier » : précision sur le nombre de signaleur requis en section courante ou à une intersection.</p> <p>Figure 4.34–1a : modification de la longueur des manches de la veste du signaleur.</p> <p>Section 4.34.3 « Panneau du signaleur routier » : ajout d'indications sur la façon d'utiliser le bâton du signaleur.</p> <p>Section 4.34.4 « Barrière pour signaleur routier » : possibilité de la présence d'un signaleur routier pour contrôler deux barrières.</p> <p>Section 4.34.4.1 « Signal avancé de la barrière pour signaleur routier » : nouvelle section.</p> <p>Section 4.36.1 « Caractéristiques » : introduction d'une distance de séparation entre la flèche de signalisation et un gyrophare.</p> <p>Tableau 4.37–1 : introduction de la distance minimale de lisibilité de la forme de la flèche de signalisation.</p> <p>Section 4.37.2 « Utilisation » : utilisation de la flèche de signalisation en mode « flèche » sur un accotement.</p>

Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	47 à 61	Déc. 2015 Déc. 2016	73 à 89	Déc. 2018	<p>Section 4.37.3 « Travaux de très courte durée » : ajout des références aux dessins normalisés TTCD-I et TTCD-P.</p> <p>Tableaux 4.37-2 et 4.37-3 : ajout d'un modèle de gyrophare.</p> <p>Section 4.37.7 « Autres événements temporaires » : nouvelle section.</p> <p>Section 4.39 « Véhicules » : modification du titre.</p> <p>Section 4.39.1 « Véhicule d'accompagnement » : possibilité de remplacer le panneau statique par un PMV.</p> <p>Section 4.39.2 « Véhicule escorte » : déplacement de la section.</p> <p>Section 4.39.3 « Patrouille de retenue » : nouvelle section.</p> <p>Figure 4.39-2 : ancienne figure 4.19-2.</p> <p>Figure 4.39-3 : nouvelle figure.</p> <p>Section 4.40 « Dispositifs de retenue pour chantiers » : introduction du facteur de confinement de l'aire de travail et du dispositif de protection mobile.</p> <p>Section 4.41 « Congestion » : modification du numéro du panneau « Congestion 500 m ».</p> <p>Section 4.42.4.2 « Passage temporaire pour piétons » : tableau 4.42-1. Ancien tableau 2.28-1.</p> <p>Section 4.44 « Masquage des panneaux » : interdiction de tourner les panneaux sur support amovible pour remplacer le masquage du panneau.</p> <p>Annexe A « Signaux du signaleur routier » : ajout des signaux avec le bâton du signaleur.</p> <p>Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux » : ajout des panneaux T-61, T-90-19, T-100-5, T-230-2, T-240-P-11, T-240-P-12, T-240-P-13.</p> <p>Panneaux T-230-1, T-240-P-14-G et T-240-P-14-D : modification des numéros.</p> <p>Modification du visuel des gyrophares.</p> <p>Annexe D « Utilisation d'un dispositif de protection mobile » : nouvelle annexe.</p>

Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	—	—	TTCD i à TTCD iii	Déc. 2018	Nouvelle section.
	—	—	Guide TTCD 1 à Guide TTCD 5	Déc. 2018	Nouveaux guides.
	—	—	TTCD-I 001	Déc. 2018	Nouveaux dessins normalisés.
	—	—	TTCD-P 001 à TTCD-P 016	Déc. 2018	Nouveaux dessins normalisés.
	TCD i à TCD viii	Déc. 2016	TCD i à TCD viii	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	Guide TCD 1 à Guide TCD 16	Déc. 2004 Déc. 2010	Guide TCD 1 à Guide TCD 17	Déc. 2018	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés.
	TCD 001 à TCD 099	Toutes les dates	TCD 001 à TCD 106	Déc. 2018	TCD 007 : modification du titre. TCD 009 : modification du titre. TCD 010 : devient TCD 010A et modification du titre. TCD 010B : nouveau dessin normalisé. TCD 019 : modification du titre. TCD 056 et TCD 059 : modification du titre. TCD 078 et TCD 079 : dessins normalisés transférés aux AET-E 001 et AET-E 002. TCD 084 : devient TCD 084A. TCD 084B : nouveau dessin normalisé. TCD 086 : devient TCD 086A. TCD 086B : nouveau dessin normalisé. TCD 087 et TCD 088 : dessins normalisés retirés. TCD 089 : dessin normalisé transféré aux TTCD-P 001 à TTCD-P 003. TCD 090 : dessin normalisé transféré au TTCD-I 001. TCD 100 à TCD 106 : nouveaux dessins normalisés.

Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	TLD i à TLD vii	Déc. 2016	TLD i à TLD vi	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	Guide TLD 1 à Guide TLD 14	Déc. 2004	Guide TLD 1 à Guide TLD 15	Déc. 2018	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés
	TLD 001 à TLD 082	Toutes les dates	TLD 001 à TLD 088	Déc. 2018	TLD 007 : devient TLD 007A. TLD 007B : nouveau dessin normalisé. TLD 013 : devient TLD 013A. TLD 013B : nouveau dessin normalisé. TLD 015 : devient TLD 015A. TLD 015B : nouveau dessin normalisé. TLD 016 : modification du titre. TLD 017 : devient TLD 017A. TLD 017B : nouveau dessin normalisé. TLD 083 à TLD 088 : nouveaux dessins normalisés.
	TLDU i à TLDU vii	Déc. 2016	TLDU i à TLDU v	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	Guide TLDU 1 à Guide TLDU 12	Déc. 2004	Guide TLDU 1 à Guide TLDU 12	Déc. 2018	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés.
	TLDU 001 à TLDU 059	Toutes les dates	TLDU 001 à TLDU 059	Déc. 2018	TLDU 007 : modification du titre.
	TM i à TM vi	Déc. 2017	TM i à TM vi	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	Guide TM 1 à Guide TM 9	Déc. 2010 Déc. 2014	Guide TM 1 à Guide TM 9	Déc. 2018	Actualisation des guides de repérage des dessins normalisés.
	TM 001 à TM 041	Toutes les dates	TM 001 à TM 038	Déc. 2018	TM 039 à TM 041 : ces dessins sont transférés aux AET-S 001 ET AET-S 003.

Mise à jour n° 135 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2018

26^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	—	—	AET i à AET iii	Déc. 2018	Nouvelle section.
	—	—	Guide AET 1 et Guide AET 2	Déc. 2018	Nouveaux guides.
	—	—	AET-E 001 et AET-E 002	Déc. 2018	Nouveaux dessins normalisés.
	—	—	AET-S 001 à AET-S 004	Déc. 2018	Nouveaux dessins normalisés.
7	i à iv	Déc. 2017	i à v	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2014 Déc. 2016	1 et 2	Déc. 2018	Section 7.2 « Références » : actualisation de la dénomination du Ministère. Section 7.4 « Définitions » : Vêlorue.
	9 à 12	Déc. 2014 Déc. 2016 Déc. 2017	9 à 12	Déc. 2018	Section 7.8.17.1 « Obligation pour les cyclistes de traverser à un feu pour piétons » : nouvelle sous-section. Section 7.8.17.2 « Interdiction pour les cyclistes de traverser à un feu pour piétons » : nouvelle sous-section.
	31 et 32	Déc. 2014	31 et 32	Déc. 2014 Déc. 2018	Section 7.12.5.1 « Séquence de symboles » : ajout de la vêlorue. Tableau 7.12-2 « Utilisation des symboles » : ajout de la vêlorue.
	45 et 46	Déc. 2017	45 et 46	Déc. 2017 Déc. 2018	Annexe F : modification du nom du panneau P-285 et insertion du nouveau panneau P-286.
	DN 031	Déc. 2017	DN 031 à DN 033	Déc. 2017 Déc. 2018	Nouveaux dessins normalisés.
8	i à ix	Déc. 2017	i à ix	Déc. 2018	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2016 Déc. 2017	1 et 2	Déc. 2017 Déc. 2018	Section 8.2 « Références » : actualisation de la dénomination du Ministère.
	7.1	Déc. 2017	7.1	Déc. 2018	Section 8.4.5 « Système de relève » : ajout des panneaux lumineux à la liste des types de feux lumineux nécessitant l'installation d'un système de relève.
	87	Déc. 2014	87.1 à 87.3	Déc. 2018	8.18 « Panneaux lumineux » : nouvelle section.